

## **Compte-rendu du Conseil d'école du 26/03/24**

*Membres présents* : Mme Clément, Mme Renault, Mme Baussan (enseignantes), Mme Rocher (directrice), M. Macé (adjoint au maire en charge des affaires scolaires), Mme Dorge (responsable Service enfance jeunesse éducation), ainsi que les parents d'élèves élus suivants : Mme Kuntz, M. Rébillé, Mme Garnier et M. Guy (secrétaire de séance).

*Membres excusés* : M. Percheron (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Guennou (Maire), Mme Guilmin (parent élu), Mme Linier (enseignante).

*Invités* : Mme Gouessant (adjointe au maire en charge de l'aménagement des espaces publics et du patrimoine immobilier) et Mme Léone (responsable du service urbanisme).

### **1. Bilan du début d'année et présentation des projets à venir**

#### Projets réalisés :

- 17/11/ : cross organisé avec l'USEP pour l'école élémentaire (pour rappel : l'adhésion est payée par l'APE).
- Octobre/novembre : cycle piscine pour les CP/ CE1 et CE1/CE2.
- 23/11 : Spectacle offert par la mairie : « Mots premiers », ak entrepôt
- 18/12 : « Un auteur à l'école » pour les élèves de MS/GS et CP/CE1 : Isabelle Simler, autrice, illustratrice a été accueillie dans le cadre du Salon du livre de Ploufragan.
- 14/12 : Toutes les classes de l'école élémentaire ont participé à un théâtre forum sur les aventures de Bibou pour aborder, dans le cadre d'une action de prévention, les problèmes liés à la maltraitance, les abus corporels et les violences sexuelles. Les enfants ont été mis en situation, sans danger ; ils ont ainsi pu expérimenter, comprendre les multiples réactions que l'on peut avoir face à ce genre de situations.

Les scènes étaient jouées une première fois ; la deuxième fois le meneur de jeu invitait les spectateurs à intervenir. Chacun des spectateurs pouvait arrêter le jeu et jouer sa proposition pour tenter de transformer la situation initiale. Les acteurs étaient des professionnels du Pôle social de la MDD formés à cette technique. Une réunion d'information s'adressant, cette fois, aux parents d'élèves a été proposée la semaine suivante.

Mme Garnier indique que les enfants ont pu être parfois un peu surpris par les scènes. Mme Kuntz remarque à ce titre qu'il est important pour les parents d'essayer d'être présents à la réunion d'information, de façon à voir les vidéos pour bien comprendre les scènes. Il est ensuite plus simple de répondre aux questions des enfants à la maison, et de leur donner des clés de compréhension si nécessaire. Mme Rocher indique qu'il n'y a aucune volonté de choquer les enfants, mais bien de leur apprendre que ces phénomènes existent et comment réagir si cela se produit. Cela peut être l'occasion d'en parler en dehors de la famille. Les intervenantes avaient pour rôle de dédramatiser et d'échanger sur ce qui était présenté. Mme Renault comme Mme Clément expliquent que cela peut être très utile pour des enfants qui peuvent être très surpris, sans réaction et vulnérables si de tels cas se produisent. Il faut parfois les pousser pour qu'ils verbalisent le fait que certaines choses ne sont pas normales, que l'adulte n'a pas tous les droits. Mme Rocher et Mme Renault observent enfin que les enfants de CM sont globalement déjà sensibilisés.

- 22/12 : Après-midi festif la veille des vacances de Noël avec chants et goûter offert par l'APE ;
- Janvier : 2<sup>ème</sup> film de Cinécole pour toutes les classes.
- Janvier/février : Parcours artistique Théâtre. Chaque classe (de la GS au CM2) a bénéficié de 10 séances d'une heure à partir du lundi 22 janvier, à raison de deux fois par semaine, avec une présentation aux familles le mardi 20 février. Les retours ont été très positifs que ce soit au niveau des

élèves, des enseignantes et des parents. L'intervenante était vraiment efficace pour motiver les enfants, quel que soit leur âge, ce que confirment les parents élus présents. Ainsi, M. Rébillé explique avoir été surpris par l'aisance des enfants, qu'ils ont pu acquérir finalement en très peu de temps. Mme Rocher précise enfin qu'une vidéo sera mise en ligne, mais seulement lorsque les enfants comme les enseignantes l'auront visionnée.

- Les élèves de MS, eux, bénéficieront de 4 séances en mai/juin, avec une intervenante différente et sans retour devant les parents. Cela semble en effet trop compliqué et peu pertinent pour des enfants de cet âge d'après l'intervenante concernée.
- Mars : Cycle basket avec le club d'Yffiniac dans le cadre de l'Opération « Basket à l'Ecole » pour les CM.
- 15/03 : Visite du centre de tri Génériss le 15 mars pour les CM1/CM2.
- 21/03 : Spectacle offert par la mairie pour le cycle 2 (CP, CE1 et CE2), « Cellule 247 ».
- 21 et 22/03 : Exposition-vente de livres ;
- Mars : Opération vente de bulbes organisée par les CE2/CM1/CM2 pour participer au financement des deux voyages à Paris (voir ci-dessous).

Les photos scolaires ont également eu lieu, en même temps que l'Exposition-vente de livres. L'organisation est complexe de ce point de vue, car il peut y avoir beaucoup de monde en même temps dans l'école. De l'avis des enseignantes et de l'APE (retour de Mme Kuntz), cela s'est malgré tout plutôt bien déroulé. Les enseignantes sont satisfaites de l'équipe de photographes, qui se sont avérés sympathiques avec les enfants et efficaces dans leurs mises en scène.

#### Projets à venir :

- 04/04 : Ateliers à la Briqueterie pour les maternelles ;
- 05/04 : Visite du collège pour les CM2 en utilisant le bus de ville pour s'y rendre ;
- 08/04 : Festival « Marionnet'ic » pour les MS/GS ;
- Avril/mai : cycle piscine des CM1/CM2 (7 séances) ;
- 13 au 17 mai : participation de toute l'école au challenge « A l'école, en vélo ». Mme Kuntz s'interroge sur la marche à suivre en cas de panne, si les enfants sont seuls (ou en groupe d'enfants) : est-il possible d'amener un téléphone utilisé uniquement dans ce cas ? Mme Rocher répond que cela ne pose pas de problème si les enseignantes sont prévenues et si le portable est bien éteint tout au long de la journée d'école. Mme Garnier explique qu'il existe également des montres GPS, avec programmation de l'allumage, de l'extinction, et d'une liste stricte de numéros ;
- 21/05 : Stage char à voile (6 séances). L'organisation de ces séances est toujours compliquée du fait des aléas météo. En réponse à une question de Mme Garnier, Mme Rocher indique qu'il n'y a pas besoin d'attestation de natation ;
- 27/05 : journée APS (Apprendre à Porter Secours), de la GS au CM2. Différents ateliers sont proposés par une secouriste professionnelle. Une discussion est également en cours avec l'infirmière de l'école pour voir si un atelier spécifique sur l'utilisation des écrans est possible ;
- 13/06 : Voyage à Paris des CM2 : visite de l'Assemblée Nationale et du Louvre. Il s'agit d'un report de la sortie prévue l'an passé pour les CM1, puis annulée ;
- 28/06 : Au collège à vélo pour les CM. Comme l'année dernière, il s'agit d'apprendre aux élèves à utiliser les voies douces. Mme Rocher lance un appel aux parents ayant un agrément vélo pour accompagner la sortie. A ce sujet, Mme Garnier fait remarquer que la voie pour les vélos sur la route des Quilles peut être dangereuse, au carrefour devant la pharmacie ou encore au carrefour avec la rue de la Petite ligne. M. Macé répond que sur ces carrefours, les signalements sont en principe clairs (priorités à droite et voie vélo signalée), mais la mairie étudiera la question ;
- 02/07 : Journée Paddle pour les CM ;

L'équipe enseignante est par ailleurs en attente de dates pour la randonnée pédestre des CP/CE1/CE2 et celle des maternelles, ainsi que la rencontre Athlétisme pour le cycle 2, qui ont en général lieu en fin d'année scolaire.

Les projets de stage Equitation et Patinoire sont reportés à l'année prochaine : les devis n'ont pas été reçus à temps. Cette question sera revue dès septembre prochain. Enfin, le 5 septembre est prévu un voyage à Paris pour les Jeux Paralympiques et la visite du Louvre avec les futurs CM1, CM2, actuels CE2, CM1. Ce voyage est en préparation. Mmes Renault et Rocher se rendront à Paris huit jours avant pour boucler l'organisation, repérer par exemple les lieux de pique-nique, toilettes etc. Les parents ont été prévenus de ce futur déplacement et les retours sont favorables. Mme Kuntz s'interroge sur les conséquences du plan Vigipirate sur cette sortie. Mme Rocher répond qu'il n'y a pas de restrictions sur les voyages à Paris pour le moment.

## **2. Effectifs et organisation pédagogique de la rentrée 2024**

Prévisions pour la rentrée 2024 :

- TPS : 5
- PS : 8
- MS : 10
- GS : 15
- CP : 15
- CE1 : 10
- CE2 : 17
- CM1 : 21
- CM2 : 7

Au total, il y aurait donc 38 élèves en maternelle et 70 en élémentaire pour un total de 108 élèves. A noter que les effectifs de TPS ne comptent pas dans les effectifs officiels remontés à l'Education nationale. On observe une petite baisse des effectifs qui est généralisée sur Hillion. L'organisation précise par classe sera présentée lors du 3<sup>ème</sup> et dernier conseil d'école.

## **3. Aménagement de la cour de l'école**

La parole est laissée à Mme Guessant, qui présente Mme Laura Léone, nouvelle responsable du service urbanisme, notamment chargée des liens entre l'école et mairie pour les travaux restants. Concernant l'aménagement de la cour de l'école, quatre grandes étapes sont prévues : état des lieux, programmation, co-conception et réalisation prévue à l'été 2025. Le délai est notamment dû aux subventions à demander. Un premier état des lieux de la cour a été établi à partir d'un travail fait avec les enseignantes. Les enfants ont quant à eux déjà indiqué leurs différents usages de la cour, avec des méthodes adaptées à chaque niveau. On observe que les divers espaces actuels semblent utiles aux enfants, en fonction de besoins propres à chacune et chacun. Les enfants ont également indiqué les espaces qu'ils apprécient le moins, par exemple en raison d'un manque de lumière, d'une impossibilité d'y jouer etc. Ces restitutions sont encore à étudier précisément. Mme Léone explique que, parmi les ateliers prévus pour les élèves en amont de la phase de co-conception du projet d'aménagement, un atelier est prévu autour de la biodiversité pour les différentes classes (avec des regroupements) mi-avril et mi-mai. Une personne du CAUE 22 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), déjà rencontrée par les adultes, sera présente pour un atelier autour des questions d'espace et d'échelle avec les enfants après les vacances de Pâques. Enfin, au cours de la phase de co-conception, les enfants seront amenés à se projeter dans leur idéal de cours.

Mme Kuntz observe qu'il serait intéressant de montrer aux enfants des cours différentes, des aménagements possibles pour leur donner des idées. Mme Léone répond qu'il lui paraît mieux d'établir avec eux un état des lieux pour voir ce qu'ils en pensent, pour ensuite les faire réfléchir à de nouvelles idées, sans leur donner d'idée préconçue. Mme Baussan précise que les enfants de sa classe ont déjà vu des exemples pour les aider à réfléchir à cela, compte tenu de leur âge. Mme Guessant et Mme Léone ajoutent ensuite qu'il est prévu une

numérisation des retours suite aux ateliers (qui seraient transmis par l'ENT), pour que les parents puissent les consulter ensuite. Concernant le retour des enfants au sujet de leurs usages actuels de la cour, Mme Kuntz demande s'il sera possible d'avoir une synthèse, notamment par classe, Mme Gouessant répond favorablement. M. Macé s'interroge quant à lui sur les retours par filles et garçons, la synthèse montrera probablement des différences d'usage. Des ateliers participatifs pourront être proposés aux parents à la fin des différentes étapes de réflexion et conception.

#### **4. Budget 2024**

Mme Rocher rappelle la demande d'une enveloppe de 500€ pour l'investissement dans du matériel inclusif (coussins de concentration, rouleaux de concentration, embouts de stylos à mâcher, ...), pour effectuer des essais avec les élèves avant un investissement plus conséquent. M. Macé répond que le conseil municipal n'a pas encore statué sur cette question.

#### **5. Questions et remarques diverses**

M. Macé prend la parole pour apporter quelques informations concernant le temps méridien. L'Equipe enfance-jeunesse a décidé, comme évoqué lors du premier conseil d'école, de se concentrer cette année en particulier sur le déroulé du temps de la cantine et la relation enfants/agents. Un point a été fait avec les enfants du CME (Conseil municipal des enfants). Ceux-ci ont rapporté les problèmes qu'ils peuvent rencontrer à la cantine, leurs difficultés relationnelles éventuelles avec les adultes. Une autre rencontre a été organisée, sur le même principe, avec les agents. Enfin, il a été proposé une rencontre avec à la fois les agents volontaires (7) et les enfants du CME pour échanger. Les enfants ont pu exposer ce qui ne leur plaisait pas dans la manière de se parler ou encore dans l'organisation des repas. A l'inverse, les agents volontaires ont souligné les mauvaises attitudes de certains, les cris, le manque de respect vis-à-vis des adultes mais aussi entre les enfants. En résumé, cette rencontre a montré que chacun attend la même chose : du respect et du calme. Pour les agents, il s'agit également de pouvoir travailler dans une situation moins tendue. L'équipe enfance-jeunesse réfléchit maintenant à ce qui peut être fait pour améliorer ce moment. L'idée d'un système de permis à point est à l'étude, avec par exemple des bonus-malus sur une semaine et un retour des points au bout de la semaine. Pour le moment, les enfants comme les agents semblent satisfaits des échanges. Un nouveau point sera fait à la rentrée de septembre.

Aucune question diverse n'a par ailleurs été remontée.

M. Guy demande toutefois à ajouter un point concernant le temps méridien, mais précise qu'il n'attend bien sûr aucune réponse lors du présent conseil puisque la remarque arrive trop tard pour cela. Depuis 2 ou 3 ans des remarques sont remontées au sujet de la Galette des rois distribuée aux enfants en janvier à la cantine. Une sorte de cérémonie serait organisée pour les enfants qui obtiennent la fève, les conduisant à choisir un roi ou une reine selon l'habitude bien connue. Cette cérémonie se poursuivrait avec un faux mariage pour les enfants en question. Des enfants indiquent apparemment ne pas vouloir participer à l'un ou l'autre de ces moments, voire aux deux et cela leur a, semble-t-il, été reproché. L'idée ici n'est pas de remettre en question l'organisation de petits moments particuliers et conviviaux pour les enfants par le personnel encadrant, simplement de demander, si cela est avéré, que l'on respecte le choix des enfants à participer ou non. Mme Dorge indique prendre note de la remarque et reviendra si nécessaire sur le sujet lors du prochain conseil.

Mme Rocher, M. Guy, secrétaire de séance.